

Commission de Gestion et de Vérification des Comptes de la Ville de Delémont (CGVC)

Prise de position sur le Rapport 2012 du Conseil Communal sur l'activité générale de l'Administration communale

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Dans ce rapport 2012 les points suivants ont attiré notre attention :

Dans le préambule et les introductions : s'il est vrai que des investissements importants ont été proposés et acceptés, selon notre connaissance des comptes, les terrains du Comptoir et de la gare ne sont pas encore comptabilisés (payés). D'autre part l'activité de l'Agglomération a été poursuivie et intensifiée, mais la charte de cette institution date de 2007 déjà.

On note de nombreux et surprenants copié-collé entre le rapport 2011 et 2012. Et très souvent les nombres entre parenthèses qui sont censés être les valeurs de l'année précédente n'ont pas été actualisés (on a donc les chiffres de 2010 plutôt que ceux de 2011). La CGVC demande au Conseil communal de faire vérifier ces chiffres et de mettre la version corrigée sur le site de la commune.

Mairie et finances

On constate qu'au Conseil de ville de nombreuses questions relèvent de la compétence de la Mairie (police, sécurité, parcage, autorisations etc.). Dès lors il est surprenant que la commission de la mairie ne se soit réunie que deux fois en 2012.

Pour le personnel, une ventilation des postes de travail par département et type d'activité est souhaitée. Les jours d'absence par collaborateur (EPT) ont diminué de 17% depuis l'année précédente, mais ce nombre reste relativement élevé à 6.95 jour / EPT. Peut-on connaître la nature de ces accidents (professionnels) ? Sur l'ensemble des absences, y a-t-il des secteurs "à risques" et quelles mesures correctives le CC propose-t-il ? Il serait intéressant de comparer avec des entreprises de même dimension.

Le nombre de rentiers AI est, selon nos informations, dans les normes suisses. La CGVC souhaite que l'on différencie les cas des personnes assurées AI en cours de réinsertion et ceux d'employés communaux en attente d'une rente AI.

Au sujet des parcomètres, un thème récurrent, on note que « de très nombreuses autorisations sont décernées sur le territoire communal ». Quant aux recettes, elles poursuivent leur net déclin : 544'814.80.- en 2010, 476'796.40.- en 2011 et 362'836.- en 2012. Un objet à suivre.

Concernant les recettes fiscales, selon le relevé des revenus déclarés, plus de la moitié de la population delémontaine a un revenu fiscal inférieur à 40'000.- CHF. Plus inquiétant encore, 128 familles avec enfants ont un revenu fiscal inférieur à 20'000.- CHF. La moitié des recettes fiscales provient d'une petite minorité de contribuables (15 %), ce qui n'est guère rassurant quant à la stabilité des finances communales. Ces chiffres sont disponibles avec un retard de 3 ans (ceux de 2010 pour le rapport publié en 2013) et donc les tendances sont perçues avec un délai important.

Affaires sociales

Le transfert de l'Autorité tutélaire au Canton s'est bien passé. Le rôle de la commune dans le domaine social diminue encore. L'agence AVS remplit une fonction certes utile mais purement administrative. En matière d'emploi et de logement, la commune a une influence marginale même si des actions telles que l'allocation d'incitation à la formation (AIF), qui propose un soutien financier aux personnes sans droit de chômage, renforce les moyens en matière d'insertion et de formation. Malgré le nombre élevé de chômeurs, on se demande pourquoi seuls trois projets AIF ont été acceptés en 2012. Cette mesure semble sous-utilisée et la commune devrait la promouvoir, notamment par le biais d'associations comme partenaires pour l'emploi ou le groupe 50 et tout autre organisme à même d'en tirer profit.

En matière de logement, dans une commune qui ne possède pas de parc immobilier important, la très grande part du développement et de l'offre est en mains privées. Vu que plus de la moitié de la population delémontaine a un revenu fiscal inférieur à 40'000.- CHF (voir plus haut) on se rend compte que, pour de nombreux d'habitants, l'accès à des logements à bas coûts est vital. Selon le rapport, le Conseil communal veut mettre sur le marché des logements sociaux mixtes en ville. Nous attendons donc des développements concrets au cours de cette législature.

Les crèches continuent à accroître leur capacité, une nouvelle structure d'accueil a été créée, mais cela ne comble pas le besoin des familles delémontaines en crèche et accueil parascolaire des enfants. L'étude INFRAS pour le canton du Jura de 2006 évaluait à 900 places (420 en crèches-garderies et 480 parascolaires) les besoins pour l'ensemble du Canton. Existe-t-il une évaluation actualisée et si oui où en est Delémont quant à la couverture de la demande ? Comme en 2011 déjà, le rapport mentionne des doléances du personnel (ou d'une partie du personnel) sur la dotation et la formation de certains employés. Il serait intéressant de connaître l'avis du service du personnel communal qui mène avec succès les entretiens annuels de collaboration - une démarche très positive - et de savoir si des mesures correctives ont été prises ?

La commission de la jeunesse n'a siégé qu'une seule fois en 2012, celle des affaires sociales, de la jeunesse et du logement deux fois ; est-ce suffisant ?

Culture et sport

Nous saluons les activités nouvelles et diverses de ce département en 2012.

La couverture de la patinoire et l'amélioration de l'espace jeux (toboggan et mobilier) et de l'activité culturelle (livres à l'eau) de la piscine de plein air sont des développements réjouissants.

Nous relevons que la bibliothèque municipale et la ludothèque connaissent une fréquentation en hausse et donc qu'elles continuent de répondre aux demandes des delémontains. Elles sont aussi largement utilisées par les citoyens des communes voisines, un fait à prendre en compte dans la répartition des charges de la commune centre avec ses voisines.

En plus des chiffres de fréquentation, nous aurions souhaité une analyse du fonctionnement de la Bibliothèque et de la Ludothèque / problèmes de personnel

SI

Le rapport laisse apparaître que les SI, spécialement en ce qui concerne l'électricité mais aussi le gaz, opèrent et communiquent de plus en plus comme une entreprise privée.

Même si la consommation continue d'augmenter on constate que 99,76 % de l'électricité consommée est de type OPALE et que des projets sont en cours de réalisation pour produire une énergie la plus verte possible et pour réduire la consommation. Il est en outre essentiel de maintenir une bonne qualité et fiabilité des services.

On observe une stabilisation de la consommation d'eau et donc un renchérissement relatif (entretien d'un réseau toujours plus étendu et volume vendu plus faible). Autrement dit, moins on en consomme, plus elle est chère !

Dans les eaux usées et les rivières - le Doubs notamment - on détecte de nombreux micropolluants. Qu'en est-il dans l'eau distribuée à Delémont ? Il n'y a pas de doute sur le fait que l'eau satisfait aux exigences fédérales qui portent très peu d'attention à cet aspect de la qualité de l'eau.

Nous relevons qu'au même titre que l'eau, l'électricité et le gaz, l'Internet haut débit devient un service indispensable et stratégique (E-Gov). Quel rôle les SID entendent-ils jouer dans ce domaine ? Y a-t-il un potentiel (au côté d'EBL et de Swisscom) pour développer un service de distributeur (transporteur) local pour exploiter au mieux le réseau selon les directives fédérales en ce domaine ?

Urba TP

La commission prend note qu'après 4 ans, on peut conclure que la fusion Urba TP a amélioré les prestations de ces services communaux. Cependant, les comptes 2012 révèlent une hausse des dépenses par rapport au budget notamment par le fait que du personnel auxiliaire a dû être engagé et que l'on a eu recours à des bureaux externes. Il est rationnel de faire appel à des mandats

externes afin de disposer des meilleures compétences au bon moment. Nous supposons que les surcoûts s'expliquent par une meilleure qualité des services et par les nombreuses constructions en cours qui ont requis des interventions importantes. Le développement a un coût. Cependant, l'évaluation des besoins du service reste problématique (différence entre budget et comptes). Nous avons l'impression que le montant de l'entretien des routes et des bâtiments est sous-estimé en temps et en argent. Si l'on se base sur le message du CC au CV du 25.04.2005 pour l'obtention d'un crédit-cadre de Fr. 800'000.- pour l'entretien et la réfection des routes sur 4 ans, la commune – avec 432'000 m2 de routes - aurait eu besoin, selon l'Union des Villes Suisses (UVS) de Frs 900'000.

Le logiciel de gestion du temps Mobatime permet de mieux appréhender le temps effectif consacré à une tâche définie. Nous l'avons remarqué dans les comptes 2012, notamment pour l'enlèvement des ordures, à l'imputation interne du personnel (1100.390.01) qui est passée de 600 kF à 810 kF, soit une différence de plus de 31% entre l'estimation et la réalité.

Les crédits-cadre pour l'entretien des bâtiments communaux, et notamment celui pour la période 2012-2016 doivent être utilisés pour l'entretien courant des bâtiments communaux. Est-ce que les grandes interventions (qui font l'objet de crédits spéciaux), comme par exemple le musée, le Collège, le CJC et la Villa Vermeille, ont puisé dans le budget de fonctionnement et les crédits-cadre destinés à l'entretien ? Dans le chapitre «Travaux terminés, crédit respecté, décompte à venir», nous nous étonnons que l'on affirme que le crédit est respecté si le décompte n'est pas réalisé ? Cette remarque figure 4 fois dans ce tableau. Pour les travaux en cours, nous aurions souhaité, si la commune de Delémont a des actions dans cette société, qu'elle soit représentée dans la société SI Campus HE – Jura SA.

Nous devons sensibiliser les enfants à réaliser des économies d'énergie, pour y parvenir, les démarches energo et enerschool sont une bonne option.

Conclusions

La plupart des départements font un bilan des interventions (postulats et motions) et nous invitons les membres du CV à suivre avec cette partie du rapport qui les concerne directement.

La Commission de gestion et de vérification des comptes tient à remercier l'ensemble du personnel de la commune ainsi que les membres du Conseil communal pour leur travail en cette dernière année de la législature 2009 - 2012. La commission remercie le Conseil communal et les membres de l'administration pour leur rapport et propose au Conseil de Ville de l'accepter.

Delémont, le 5 août 2013
Commission de Gestion et de
Vérification des Comptes

Le Président

Le Vice-Président

Marc Ribeaud

P.-A. Fleury

Distribution:

Madame Anne Froidevaux, Présidente du Conseil de Ville
Madame E. Cuttat, chancelière